

## Description du module E24

<b>Collaborateur technique</b>	Konrad Wyss, François Parvex
<b>Version</b>	3.0
<b>Date</b>	13.08.2019 – approuvé par la CAQ Forêt le 20.08.2019

<b>Titre</b>	<b>E24 Planification de détail et élaboration de projets de câblage</b>		
<b>Prérequis</b>	CFC de forestier-bûcheron ou formation équivalente Souhaitable: participation préalable aux modules G4 et E15 ou compétences équivalentes.		
<b>Compétences enseignées</b>	Planification en détail d'une ligne de câble sur la base du concept de câblage. Piquetage et élaboration du projet de ligne de câble. Constitution d'un dossier de coupe câblée y compris estimation des coûts et post-calculation. Etablir les offres et conclure les contrats pour les travaux de coupe câblée. Organiser et préparer l'engagement du câble-grue.		
<b>Contrôle des compétences</b>	Dessin d'un projet complet de câblage sur la base des données calculées par le candidat. Travaux écrits sur les sujets: piquetage de lignes de câble, dimensionnement des éléments de construction, établissement des offres et organisation du travail. <i>N.B. Le transfert et l'intégration de cette compétence s'effectuent dans le cadre du module 14 et lors de l'examen professionnel final.</i>		
<b>Niveau</b>	3 (selon ModuQua) – 5 (selon CEC)		
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les termes techniques de l'installation de câble-grues. K3</li> <li>• Piqueter une ligne de câble et relever les informations nécessaires. K4</li> <li>• Dessiner un projet complet de câblage après avoir calculé les données nécessaires. K5</li> <li>• Etablir un dossier de coupe câblée et, sur cette base, un ordre de travail. K5</li> <li>• Effectuer un calcul des coûts prévisionnels (pré-calculation), puis, après les travaux, procéder au calcul définitif (post-calculation) et à l'évaluation critique des travaux réalisés. K6</li> <li>• Etablir des offres pour des coupes câblées et conclure des contrats. K3</li> <li>• Préparer des séances de présentation et présenter des coupes câblées aux parties concernées. K3</li> <li>• Reconnaître les sources de danger et mettre en œuvre les mesures de sécurité durant l'installation et l'utilisation du câble-grue. K5</li> </ul>		
<b>Temps d'apprentissage</b>	Théorie, exercices et travail pratique	38 h	
	Contrôle des compétences	<u>2 h</u>	
		40 h	
<b>Reconnaissance</b>	Module obligatoire pour l'admission à l'examen professionnel de spécialiste câble-grue.		
<b>Offre du module sous cette forme</b>	5 ans	<b>Validité du certificat de compétence</b>	10 ans